

LA VILLE DE SALLES-SUR-MER ET SFR ANNONCENT L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE



Jean-Claude Morisse, Maire de Salles-sur-Mer, et Guillaume Fauré, Directeur des Relations Régionales Sud-Ouest de SFR, ont inauguré ce jour le réseau fibre sallésien de SFR. Près de 700 logements et locaux professionnels peuvent bénéficier des services fibre de SFR. Les travaux se poursuivront pour permettre à l'ensemble des 1 300 foyers de la commune d'être éligibles à la fibre d'ici 2020.

Le déploiement de la fibre à Salles-sur-Mer et en Charente-Maritime

L'inauguration de la fibre optique à Salles-sur-Mer intervient dans le cadre de l'accord qui prévoit le déploiement de plus de 85 000 prises éligibles à la fibre réparties dans 18 communes du département (voir liste ci-après). Il répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès à la fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants. Partenaire de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, SFR renforce ses investissements sur le territoire rochelais et franchit une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit

Plus de 85 000 prises fibre sont prévues dans les 18 communes rochelaises suivantes :

Salles-sur-Mer, Angoulin-sur-Mer, Aytré, Châtelailon-Plage, Dompierre-sur-Mer, Esnandes, L'Houmeau, La Jarne, Lagord, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, La Rochelle, Saint-Rogatien, Sainte-Soulle, Saint-Vivien et Saint-Xandre

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, près de 45 000 logements et locaux professionnels à La Rochelle, Aytré, Lagord, Périgny, Dompierre-sur-Mer, Saint-Rogatien, Sainte-Soulle, La Jarne, Angoulins-sur-Mer, Marsilly, Nieul-sur-Mer et Salles-sur-Mer peuvent déjà bénéficier de la vitesse et de la performance de la fibre.

SFR, numéro 1 de la fibre en France(1).

Selon le baromètre La Fibre des Territoires SFR / Harris Interactive(2), plus de 9 Français sur 10 considèrent qu'un territoire connecté est synonyme de modernité et de dynamisme, qu'il s'agit d'un territoire attractif et facile à vivre. L'accès au Très Haut Débit fixe en fait l'un des critères clés.

A ce jour, les services fibre de SFR sont disponibles dans plus de 1 800 communes françaises. Déjà doté de la première infrastructure fibre (FTTH/FTTB) de France avec plus de 11 millions de prises éligibles (au 31 décembre 2017) SFR confirme son leadership et continuera d'animer le marché grâce à sa dynamique de déploiements qui permettra d'apporter la fibre optique au cœur des territoires.

(1) Fibre avec terminaison coaxiale ou optique selon éligibilité(2) Le baromètre La Fibre des Territoires - SFR / Harris Interactive est disponible sur sfr.com

Les bénéficiaires de la fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux. Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence.

Comment équiper son logement en fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Contact Presse : Patrick Cameo – 06 15 88 24 45 - Patrick.cameo@sfr.com - Twitter: @PCAMEO